

15.09.2011 - 14:00 Uhr

Centrales électriques du lac de Biene SA - Construction de la centrale hydroélectrique de Hagneck / Passage garanti pour les piétons et les cyclistes

Biel (ots) -

La société Centrales électriques du lac de Biene SA (CELBI), détenue à 50% par la ville de Biene et à 50% par BKW FMB Energie SA, a commencé le 4 juillet 2011 les travaux de construction de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck. Les piétons et les cyclistes pourront continuer à traverser le canal de Hagneck dans la zone de la centrale malgré les travaux. C'est ce qu'a décidé le conseil d'administration de la CELBI lors de sa séance du 13 septembre 2011.

Les travaux de construction vont permettre de remplacer la centrale hydroélectrique centenaire par un nouveau barrage sur l'Aar avec intégration latérale de la centrale.

Jusqu'à fin octobre 2011, les piétons et les cyclistes pourront traverser le barrage actuel. Ensuite, cette liaison sera brièvement interrompue jusqu'à la construction d'un pont provisoire. Pour la réalisation de ce pont, plusieurs variantes sont examinées, dont un ouvrage qui serait construit par l'armée. La décision finale sera prise par le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), la CELBI et le canton de Berne dans le cadre de discussions communes.

La nouvelle centrale sera mise en service à l'été 2015 et approvisionnera en courant vert près de 27 000 ménages. Les coûts d'investissement s'élèvent à environ 150 millions de CHF.

Contact:

Centrales électriques du lac de Biene SA
c/o BKW FMB Energie SA
Media Communications
Tél. 031 330 51 07
www.bielerseekraftwerke.ch

Centrales électriques du lac de Biene SA
c/o Direction de la sécurité de la ville de Biene
Barbara Schwickert, conseillère municipale
Tél. 032 326 12 11
barbara.schwickert@biel-bienne.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050502/100703964> abgerufen werden.